

INVENTAIRE PATRIMONIAL DES ZONES HUMIDES DE MAYOTTE

ZONE HUMIDE

Nom	Kaweni
Situation Géographique	Commune de Mamoudzou
Typologie	Complexe marécageux littoral
Année de réalisation de l'inventaire	2010
Rédacteur : Nom	Valérie GUIOT

DELIMITATION DE LA ZONE HUMIDE

Critères de délimitation de la zone humide

<input checked="" type="checkbox"/> Hydrologie (niveaux d'eau, crues, zones d'inondation, fluctuation de la nappe) <input checked="" type="checkbox"/> Présence de sols hydromorphes <input checked="" type="checkbox"/> Présence d'une végétation hydrophyte <input checked="" type="checkbox"/> Périodicité des inondations ou saturation du sol en eau <input checked="" type="checkbox"/> Occupation des terres (limite entre les espaces naturels et les milieux anthropisés)	<input type="checkbox"/> Répartition et agencement spatial des habitats (types de milieux) <input type="checkbox"/> Fonctionnement écologique (espace nécessaire à la biologie des espèces : connexions biologiques, relations entre écosystèmes) <input type="checkbox"/> Autres (préciser) : <div style="border: 1px solid black; height: 20px; width: 100%; margin-top: 5px;"></div>
--	--

Commentaires : Zones humides délimitées selon l'agencement spatial des habitats, et avec la combinaison des 2 critères de délimitation, sols hydromorphes et espèces végétales indicatrices de zones humides

Critères de délimitation de l'espace de fonctionnalité

Ensemble des zones humides fonctionnelles et des zones modifiées installé dans un ancien cratère volcanique et délimitée par la mangrove à l'aval fermée en grande partie par la Pointe Amaha

DESCRIPTION DE LA ZONE HUMIDE

DESCRIPTION DES MILIEUX DE LA ZONE HUMIDE

Superficie du site :	180,4 ha environ
Surface occupée par des milieux humides (ha ou %) :	10,015 ha environ
Principaux types de milieux humides :	Ripisylve ; Prairies humides ; Arrière mangrove ; Mangrove
Code Corine étendu DOM le plus proche :	14.01 Mangrove et arrière mangrove ; 59.20 Marais et prairies humides

DESCRIPTION DE L'ESPACE DE FONCTIONNALITE

Superficie :	22,58 ha
Description des milieux :	Complexe de zones humides reliant les cours d'eau en amont et le complexe marécageux littoral à l'aval, globalement modifié par l'homme.

BASSIN VERSANT DE LA ZONE HUMIDE

Nom du bassin versant :

Climat (classes de climat) :

Météo (station de météo de référence) :

Hydrologie (régime) :

Occupation des sols / Activités dominantes

USAGES

Activités humaines	Facteurs influençant l'évolution de la zone	Nature de l'influence
<input type="checkbox"/> Industrie <input type="checkbox"/> Pâturage <input type="checkbox"/> Urbanisation <input type="checkbox"/> Maraîchage <input type="checkbox"/> Infrastructure routière	<input type="checkbox"/> Zone industrielle <input type="checkbox"/> Canaux d'évacuation <input type="checkbox"/> Dépôts, remblais <input type="checkbox"/> Trous d'eau (exploitation occulte de la ressource)	Directe <input checked="" type="checkbox"/> Indirecte <input checked="" type="checkbox"/>

INTERETS FONCTIONNELS ET PATRIMONIAUX

FONCTIONNEMENT DE LA ZONE HUMIDE

Régime hydrique

Entrée d'eau : Mer/océan Cours d'eau Eaux de crues Nappe phréatique
 Source Pluies Artificielle

et permanence d'entrée d'eau : Permanente Saisonnière Temporaire/intermittente

Indiquer les noms (toponymie) des entrées d'eau :

Sortie d'eau : Aucune Permanente Intermittente Artificielle

Indiquer les noms (toponymie) des exutoires :

Inondabilité : Jamais inondé Exceptionnellement inondé Régulièrement inondé
 Toujours inondé

Connexion de la zone par rapport aux entrées et sorties d'eau (symbolisées par une flèche)

Connexion de la zone dans son environnement

Diagnostic fonctionnel :

Reliquats de zones humides : Ripisylve; Prairies humides ; Arrière -mangrove ; Mangrove.
 Zone d'expansion des crues

Principal facteur d'influence :	Météorologie : régime des précipitations. Assèchement de la zone du fait de l'urbanisation Exondement de certaines parties de la zone par des canaux de drainage.
---------------------------------	--

FONCTIONS ECOLOGIQUES ET VALEURS SOCIO-ECONOMIQUES

Lister les diverses fonctions du milieu :	
Hydrologie : rétention des eaux de ruissellement et sédiments / stockage des eaux de crues / recharges et protection des nappes phréatiques. Rôle naturel de protection contre l'érosion. Hydrobiologie: reproduction des insectes aquatiques Agriculture : cultures vivrières, cultures maraîchères, pâturage.	
Principal facteur d'influence :	Morcellement de la zone par les activités agricoles. Exondements de certaines parties de la zone par des canaux de drainage. Disparition de certaines parties par les activités industrielles existantes et en voie de développement.

INTERET PATRIMONIAL

Principaux facteurs d'intérêt (faune, flore)	
Intérêt hydrobiologique : à compléter Intérêt floristique modéré à faible Intérêt faunistique : à compléter ;	
Principal facteur d'influence :	Drainage de la zone par les canaux Habitat dégradé par les constructions

STATUTS ET GESTION DE LA ZONE HUMIDE

REGIME FONCIER

Lister les principaux régimes fonciers :

Domaine public maritime. Propriétés privées Régime forestier, loi sur l'eau.

GESTION

Plan de gestion élaboré OUI NON

Date de réalisation : Date de mise en œuvre :

Objectifs du plan de gestion :

--

Gestionnaire du site :

--

INSTRUMENTS CONTRACTUELS, REGLEMENTAIRES ET FINANCIERS

Lister les moyens existants, en projet ou susceptibles d'être utilisés : Contrats de rivières, SAGE, programmes Life

Outils réglementaires de gestion du site : Code rural et Code de l'environnement (protection des milieux aquatiques) , régime forestier, loi sur l'eau Documents de planification : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux de Mayotte Moyens de surveillance existants : Brigade de la Nature de l'Océan Indien ; SEF et Police de l'eau

INVENTAIRES

Lister les inventaires : ZNIEFF, Directive Habitats, Directive Oiseaux, Convention de Ramsar ...

PROTECTION

Lister les mesures de protection :

Statut mangrove : Domaine public maritime, régime forestier, loi littoral, loi sur l'eau.

EVALUATION GENERALE DE LA ZONE HUMIDE

Fonctions et valeurs majeures (hydrologiques, écologiques, socio-économiques)

Expansion naturelle des crues ; soutien naturel d'étiage. Contribue à la rétention des sédiments et matières en suspension mobilisés par le ruissellement amont . Rôle de protection des côtes par la mangrove et l'arrière -mangrove.

Milieu aquatique pérenne (pour partie) permettant la reproduction des insectes aquatiques et l'abreuvement de la faune terrestre, la reproduction et l'alimentation de la faune marine.....

Milieu agricole extensif (pour partie) : culture vivrières et maraîchères, pâturage

Industrie

Intérêt patrimonial majeur (faune, flore, habitats ...)

Participation à la diversité des habitats et des espèces du secteur

Présence de groupements de végétaux indigènes

Bilan des menaces et des facteurs influençant la zone humide (Etat de conservation de la zone, menaces, tendances évolutives)

Etat de conservation : Milieu fortement dégradé.

Menaces : Disparition de certains espaces au profit de la zone industrielle. Remblais toujours en cours.

Fragmentation de la zone provoquée par le déboisement au profit des cultures vivrières et maraîchères.

Orientations d'action

Sensibiliser les usagers du site sur la disparition des milieux naturels.

Interventions de restauration hydraulique

DONNEES GENEALES

Pièces jointes

Inventaires flore terrestre et aquatique

Plan de situation et photographies

Diagnostic fonctionnel :	Département	Commune(s)	Code INSEE
	Mayotte	Mamoudzou	98511

Coordonnées Universal Transverse Mercator		Altitude (en m)	Superficie (en ha)
X	Y		
524 952	8588 539	2 m	180,4 ha environ

Référence carte IGN (1/25000) : 4410 NORD île de Mayotte - Mamoudzou

INVENTAIRE PATRIMONIAL DES ZONES HUMIDES DE MAYOTTE

PRISES DE VUES

Kawéni



▲ Zone industrielle de Kawéni en plaine alluviale



▲ Mangrove de Kawéni



▲ Embouchure Mro oua Kawenilajoli



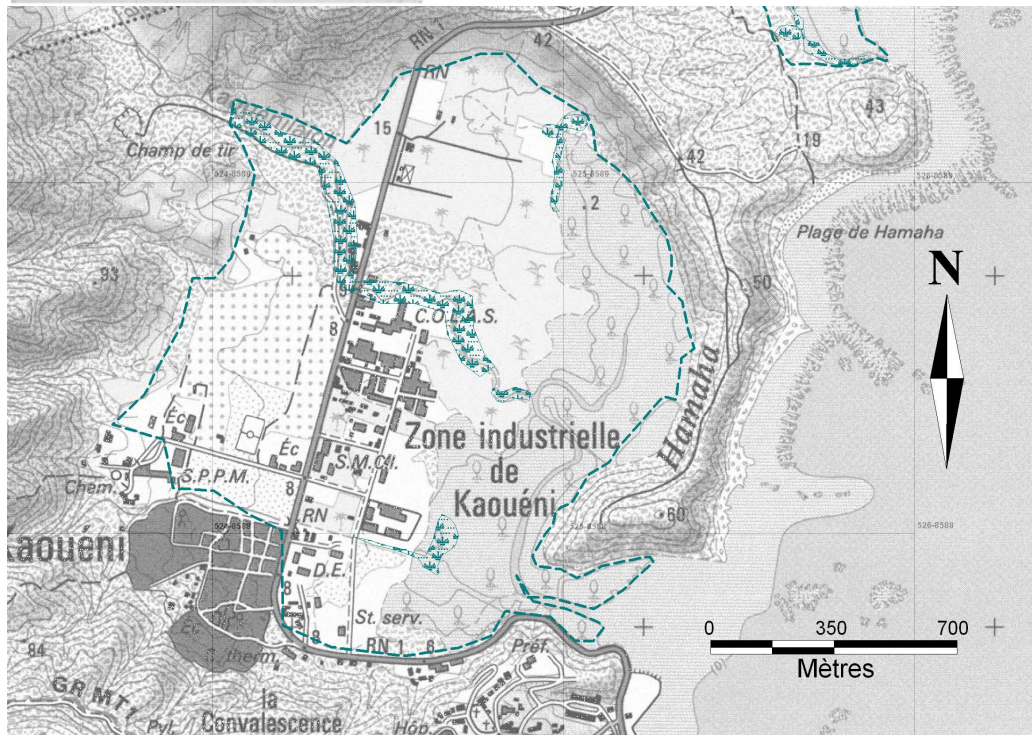
▲ Erythrinae en arrière mangrove

Crédit photo : CBNM

INVENTAIRE PATRIMONIAL DES ZONES HUMIDES DE MAYOTTE

PLAN DE SITUATION

Kawéni



D'après carte IGN 1/250

INVENTAIRE PATRIMONIAL DES ZONES HUMIDES DE MAYOTTE

INVENTAIRE FLORISTIQUE

Kawéni

- Zone humide située sur la commune de Mamoudzou, dans une cuvette formée par un ancien cratère volcanique. La mangrove qui est la 3ème la plus importante par sa superficie (cf baie de Bouéni et de Dzoumonyé) est fermée en grande partie par la pointe Amaha et communique au sud-est avec le lagon par un exutoire étroit. L'espace est traversé par 2 cours d'eau permanents dont le principal Mro oua Kawénilajoli qui chemine au sein de la mangrove.
- Espace totalement modifié par l'occupation de la zone industrielle en plaine alluviale. La partie littorale est soumise à d'importants remblais et seule une portion d'arrière mangrove est épargnée au nord de la zone. Plus au sud, des prairies humides sont installées sur le cours d'eau.
- **Ripisylve** : le cours d'eau principal Mro oua Kawénilajoli subit une forte urbanisation ; en amont de la RN1 les habitations sont présentes à proximité des berges, peuplées de badamiers *Terminalia catappa*, manguiers *Mangifera indica*, tulipiers *Spathodea campanulata* et bois caca *Sterculia foetida* ; on observe une touffe de bambous géants *Dendrocalamus giganteus* ; les érythrines *Erythrina fusca*, seules reliques de la végétation indigène, sont présentes de façon très éparse. En aval de la RN1 les formations boisées à *Sterculia foetida*, *Mangifera indica* et *Terminalia catappa* alternent avec les espaces ouverts propices à l'installation de la lentille d'eau *Lemna equinoctialis* qui semble confirmer l'eutrophisation du milieu aquatique ; quelques *Barringtonia racemosa* sont également présents ; cours d'eau et berges sont soumis à d'importants dépôts sauvages.



- Prairies humides** : un second cours d'eau non nommé qui traverse l'agglomération est occupé jusqu'à son exutoire par une succession de prairies humides . Aucun peuplement arboré n'est présent. Ces formations végétales associent différentes herbacées indigènes *Ipomoea aquatica*, *Cyperus difformis*, *Alternanthera sessilis* et la petite fougère aquatique *Marsilea minuta* ; des poacées : *Paspalum scrobiculatum*, *Acroceras hubardii* enrichissent le cortège floral. *Ipomoea pes-caprae* liane typique de littoral tapisse les abords. Les plantes cultivées cresson *Rorippa nasturtium-aquaticum* , songes *Colocasia esculenta* mais aussi menthe *Mentha suaveolens* font également partie du cortège floral. Proche de l'arrière mangrove, ces espaces sont pâturés.



- Vasière estuarienne**: le débouché du cours d'eau principal Mro oua Kawénilajoli dans la mangrove est dominé par *Avicennia marina*. Sur les deux rives, l'urbanisation est proche et la mangrove est très fragmentée. Le cheminement du cours d'eau jusqu'à l'exutoire est étendu.



- **Arrière -mangrove** : au regard de l'importante surface initiale de la mangrove (environ 42 ha) ce milieu est très réduit suite aux importants remblais réalisés pour l'aménagement de la zone industrielle. Au nord de la zone, des peuplements à *Heritiera littoralis* avec une régénération assez élevée alternent avec ceux de *Avicennia marina* ; ces arbres s'associent par endroits à *Phoenix reclinata* et les gros individus sont colonisés par l'orchidée épiphyte *Acampe pachyglossa*. Quelques touffes à *Acrostichum aureum* se distinguent au pied des arbres ; *Erythrina fusca* également présente forme en fin de mangrove une formation assez dense. En limite les abords sont occupées par les cultures maraîchères qui s'étendent jusqu' à route la nationale.



- D'une manière générale la zone humide de Kawéni est fortement dégradée par l'installation de la zone industrielle. A l'heure actuelle, de grandes portions de forêts naturelles, mangrove et arrière mangrove, ont totalement disparu. L'intérêt majeur de cette zone humide, pour le peu qu'il reste, tient essentiellement à son habitat d'arrière mangrove dans la partie nord. Un contrôle des remblais semble indispensable



▲ Accès bitumé qui traverse la mangrove



▲ Remblais sur mangrove

• Tableau : Abondance des espèces végétales inventoriées sur le site

CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DE MASCARIN									
INDEX COMMENTÉ DE LA FLORE VASCULAIRE (Trachéophytes) DE MAYOTTE [version 2010.1 // mise à jour du 22 février 2010]									
Coordinateur : V. Boulet [Auteurs principaux : F. Barthelat, V. Boulet, G. Viscardi ; Collaborateurs : F. Picot, M. Mchangama, B.A. Sifari]									
NOM BOTANIQUE	FAMILLE	FAMILLE OPTIONNELLE	Nom vernaculaire principal	STATUT GÉNÉRAL MAYOTTE	RARETÉ MAYOTTE	ENDÉMICITÉ	INVASIBILITÉ	PROTECTION RÉGIONALE	Abondance dans la zone
<i>Abrus precatorius</i> L.	Fabaceae		Mbilimbisi	I	CC	0	X		r
<i>Acroceras hubbardii</i> (A. Camus) Clayton	Poaceae		Tsangué Tsangué	I	?	GCM	X	0	+
<i>Achyranthes aspera</i> L.	Amaranthaceae				CCV	0	X		r
<i>Acrostichum aureum</i> L.	Pteridaceae	Acrostichaceae		I	AC	0	X		+
<i>Ageratum conyzoides</i> L.	Asteraceae		Mwana be	K	CC	0			+
<i>Albizia lebeck</i> (L.) Benth.	Fabaceae	Mimosaceae	bunwara	X	CC	0	5		r
<i>Albizia saman</i> (Jacq.) F. Muell.	Fabaceae	Mimosaceae	mgilantze ndrume	X	C	0	2		1
<i>Alchornea alnifolia</i> (Baill.) Pax et K. Hoffm.	Euphorbiaceae		Kalamoro	I	AC	GC	X		+
<i>Allophylus bicurris</i> Radlk.	Sapindaceae		chiratra	I	PC	GC	X		I
<i>Alternanthera sessilis</i> (L.) R. Br. ex DC.	Amaranthaceae			I	AC	0	X		+
<i>Antigonon leptopus</i> Hook. et Arn.	Polygonaceae			X	C	0	3		r
<i>Artocarpus altilis</i> (Parkinson) Fosberg	Moraceae			Q	CC	0			1
<i>Bambusa vulgaris</i> Schrad. ex Wendl.	Poaceae		mbambou	X	CC	0			+
<i>Barringtonia racemosa</i> (L.) Spreng.	Lecythidaceae		Msilibari	I	AC	0	X		r
<i>Broussonetia greveana</i> (Baill.) C.C. Berg	Moraceae		mlandrema	I	AC	GC	X		r
<i>Colocasia esculenta</i> (L.) Schott	Araceae		majimbi	Q	AC	0			+
<i>Cyperus difformis</i> L.	Cyperaceae		Ndrawe masera	I	?	0	X		+
<i>Cyperus iria</i> L.	Cyperaceae			I					+
<i>Dendrocalamus giganteus</i> Munro	Poaceae			Q	PC	0			i
<i>Desmanthus virgatus</i> (L.) Willd.	Fabaceae	Mimosaceae		X	AC	0	3		r
<i>Eclipta prostrata</i> (L.) L.	Asteraceae			K	PC	0			+
<i>Erythrina fusca</i> Lour.	Fabaceae			I	C	0	X		+
<i>Ficus sycomorus</i> L.	Moraceae			I	C	0	X		1
<i>Heritiera littoralis</i> Aiton	Malvaceae	Sterculiaceae		I	AC	0	X		1
<i>Indigofera tinctoria</i> L.	Fabaceae			X	C	0			+
<i>Ipomoea aquatica</i> Forssk.	Convolvulaceae			I	C	0	X		+
<i>Ipomoea carnea</i> Jacq.	Convolvulaceae			Q	AC	0			+
<i>Ipomoea pes-caprae</i> (L.) R. Br.	Convolvulaceae			I	CC	0	X		1
<i>Lantana camara</i> L.	Verbenaceae			X	CC	0	5		+
<i>Lemna aequinoctialis</i> Welw.	Araceae	Lemnaceae		I	PC	0	X		+
<i>Leucaena leucocephala</i> (Lam.) de Wit	Fabaceae	Mimosaceae		X	CC	0	5		r
<i>Ludwigia abyssinica</i> A. Rich.	Onagraceae			K	R	0			r
<i>Mangifera indica</i> L.	Anacardiaceae			X	CC	0	3		2
<i>Mariscus kraussi</i> Hochst.	Cyperaceae		Ndrawe ntiti	I			X		+
<i>Marsilea cf. minuta</i> L.	Marsileaceae			I	PC	0	X		+
<i>Mentha suaveolens</i> Ehrh.	Lamiaceae			Q	C	0			+
<i>Musa x paradisiaca</i> L.	Musaceae			Q	CC	0			1
<i>Pandanus maximus</i> Martelli	Pandanaceae		Droa Ndrume	I	AC	C	X		i
<i>Paspalum scrobiculatum</i> L.	Poaceae			I	AC	0	X		+
<i>Phoenix reclinata</i> Jacq.	Arecaceae			I	C	0	X		1
<i>Piper nigrum</i> L.	Piperaceae			Q	C	0			+
<i>Premna serratifolia</i> L.	Lamiaceae	Verbenaceae		I	CC	0	X		+
<i>Pycreus polystachyos</i> (Rottb.) P. Beauv.	Cyperaceae			K	C	0			r
<i>Rorippa nasturtium-aquaticum</i> (L.) Hayek	Brassicaceae			Q	AC	0			+

<i>Saba comorensis</i> (Bojer) Pichon	Apocynaceae			I	CC	0	X		+
<i>Scoparia dulcis</i> L.	Scrophulariaceae			K	PC	0		0	+
<i>Securinea virosa</i> (Roxb. ex Willd.) Baill.	Phyllanthaceae	Euphorbiaceae		I	CC	0	X		+
<i>Senna occidentalis</i> (L.) Link	Fabaceae	Caesalpiniaceae		X	CC	0	3		+
<i>Senna siamea</i> (Lam.) H.S. Irwin et Barneby	Fabaceae	Caesalpiniaceae		Q	AC	0			1
<i>Spathodea campanulata</i> P. Beauv.	Bignoniaceae			X	CC	0	4		r
<i>Sterculia foetida</i> L.	Malvaceae	Sterculiaceae		X	AC	0	3		2
<i>Sterculia madagascariensis</i> R. Br.	Malvaceae	Sterculiaceae		I	AC	GC	X		
<i>Tamarindus indica</i> L.	Fabaceae	Caesalpiniaceae		I	C	0	X		1
<i>Terminalia catappa</i> L.	Combretaceae			I	C	0	X		1
<i>Thespesia populnea</i> (L.) Sol. ex Corrêa	Malvaceae			I	CC	0	X		+
<i>Thespesia populneoides</i> (Roxb.) Kostel.	Malvaceae			I	AC	0	X		1
<i>Typhonodorum lindleyanum</i> Schott	Araceae			I	AC	0	X		i

Légende

i : 1 individu
 r : quelques individus
 + : < 1 %
 1 : 1 % < 5 %
 2 : 5 % < 25 %

Statut : I : indigène
 K : cryptogène
 Q : cultivé
 X : exotique (introduite)
 GC : Madagascar Comores